

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Compagnie d'Assurance et de Réassurance -ASTREE-

Siège Social : 45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-

Le conseil d'administration de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances -ASTREE- réuni le jeudi 6 mars 2008, a arrêté les comptes de la Compagnie pour l'exercice 2007 et a décidé de convoquer les actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 25 avril 2008. Il sera proposé à l'Assemblée Générale la distribution d'un dividende de deux dinars (2 dinars) par action.

Le conseil d'administration a décidé, aussi, de convoquer à la même date une Assemblée Générale Extraordinaire à la quelle il sera proposé une augmentation du capital de la Compagnie pour le porter de dix millions de dinars (10 MD) à vingt millions de dinars (20 MD). Cette augmentation sera réalisée par incorporation de réserves et distribution d'une action nouvelle gratuite pour une action ancienne.